

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 13 juin 2021

en vue de se prononcer sur :

1. Votations fédérales :

- L'initiative populaire « Pour une eau propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »
- L'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »
- L'acceptation de la loi fédérale du 25 septembre 2020 « loi COVID-19 »
- L'acceptation de la loi fédérale du 25 septembre 2020 « loi sur le CO₂ »
- L'acceptation de la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT).

Bureaux de vote : salle électorale

Président : Stève Lattion
Secrétaire : Astrid Michellod Bonvoisin
Scrutateurs : A désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

DIMANCHE 13.06.2021 10h30 – 11h30

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste ne seront pas pris en considération.

Le dernier délai pour déposer son vote au greffe communal pendant les heures d'ouverture est fixé au vendredi 11 juin 2021.